

SANTÉ PUBLIQUE - ÉPIDÉMIOLOGIE

Stratégie régionale de santé - présentation du PRS Paca 2018-2023



Le **projet régional de santé 2018-2023 (PRS)** de l'ARS Paca est composé de trois parties correspondant aux **aspects stratégiques, organisationnels et opérationnels de la politique de santé en Paca**.

Il définit, organise et programme la mise en œuvre des priorités de santé de la région

>> [Le PRS2 en bref](#)

>> [Cadre d'orientations stratégiques](#)

>> [Schéma régional de santé](#) (chapitre concernant la Cancérologie voir Ch. 4.2.10, pages 228 à 346)

Source : ARS PACA

Les grands enjeux du projet régional de santé 2018-2023

Les priorités de santé publique

Le cadre d'orientation stratégique (Cos) a permis de mener une réflexion prospective pour définir une vision sur le long terme des enjeux de santé publique de notre région à l'horizon 2030-2040.

Pour répondre aux défis du futur – démographie, ressources médicales, environnement, innovations – l'ARS Paca a **inscrit 7 priorités de santé publique au sein de ce Cos** :

- 1 prendre en compte les besoins d'une population vieillissante ;
- 2 mettre en place une politique globale en faveur des enfants et des jeunes ;
- 3 proposer une palette de réponses diversifiées aux personnes en situation de handicap ;
- 4 renforcer la politique de santé mentale pour faire face aux défis à venir ;
- 5 poursuivre la baisse de la mortalité prématurée ;

- 6 organiser la prise en charge des maladies chroniques ;
- 7 réduire l'impact sur la santé de l'exposition aux risques environnementaux.

Les leviers mobilisés par l'ARS Paca pour transformer le système de santé

Le niveau élevé de [dépenses de santé](#) rend encore plus impératif le développement de la prévention et de la promotion de la santé, la lutte contre les inégalités et la recherche systématique de qualité et de pertinence. Pour répondre aux défis de demain, l'ARS organise sa stratégie autour de 6 axes :

- 1 reconfigurer l'offre de santé, dans les secteurs de la prévention, du sanitaire et du médico-social ;
- 2 renforcer la prévention et l'implication des usagers ;
- 3 anticiper et accompagner l'évolution des organisations et des métiers ;
- 4 utiliser les innovations et les outils numériques ;
- 5 soutenir le travail collaboratif et la coordination pour la prise en charge dans la proximité ;
- 6 s'appuyer sur des gouvernances partagées dans les territoires.

L'innovation scientifique, technologique et organisationnelle sera ainsi un des leviers pour réaliser cette transformation.
Une organisation en parcours de santé

Promue notamment avec l'écriture d'un seul et unique schéma régional, le nouveau PRS favorisera le développement d'une approche globale de la santé et l'émergence d'une organisation en parcours de santé. Cette organisation en parcours privilégie une approche autour du lieu de vie de la personne, favorise le maintien au domicile et la prise en charge de proximité.

Le schéma régional de santé identifie 7 parcours de santé :

- 1 parcours maladies chroniques ;
- 2 parcours personnes âgées ;
- 3 parcours personnes en situation de handicap ;
- 4 parcours de santé et précarité ;
- 5 parcours santé mentale ;
- 6 parcours petite enfance, enfants, adolescents, jeunes ;
- 7 parcours de santé et addictions.

Dernière mise à jour le 01 octobre 2018